



Fax : 05 45 38 60 59

Syndicat mixte pour l'aménagement,
l'entretien, la gestion du plan d'eau

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

du mardi 31 mai 2022

LE TRENTE ET UN MAI DEUX MILLE VINGT DEUX à 09 h 00, les membres du comité syndical du SMAPE se sont réunis à l'école de voile du plan d'eau à Saint Yrieix sur Charente suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date de convocation : 24 mai 2022

Secrétaire de séance : Stéphanie GARCIA

MEMBRES PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME : Patrick BOURGOIN, Yannick PERONNET, Jean-Jacques FOURNIÉ (*pour les points 10 et 12 à 16*), Séverine CHEMINADE, Valérie DUBOIS,

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE : Célia HELION, Fatna ZIAD, Thibaut SIMONIN, François NEBOUT, Stéphanie GARCIA

POUVOIR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME : Mathieu LABROUSSE à Jean-Jacques FOURNIÉ (*pour les points 10 et 12 à 16*)

EXCUSES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME : Gérard DEZIER, Hassane ZIAT, Mathieu LABROUSSE, Jean-Jacques FOURNIÉ (*pour le point 11*)

SUPPLEANTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME : Gérard DEZIER est remplacé par Séverine CHEMINADE

DELIBERATIONS		VOTE
2022.05.10	Compte de gestion 2021 du trésorier comptable	<p>Après en avoir délibéré,</p> <p>le comité syndical,</p> <p>A L'UNANIMITE,</p> <p>adopte la délibération proposée</p>
2022.05.11	Compte administratif 2021	<p>Après en avoir délibéré,</p> <p>le comité syndical,</p> <p>A L'UNANIMITE,</p> <p>adopte la délibération proposée</p>
2022.05.12	Compte Administratif 2021 : reprise définitive des résultats 2021	<p>Après en avoir délibéré,</p> <p>le comité syndical,</p> <p>A L'UNANIMITE,</p> <p>adopte la délibération proposée</p>
2022.05.13	Vérifications périodiques réglementaires des équipements et installations des bâtiments constitution d'un groupement de commandes entre GrandAngoulême, la Ville d'Angoulême, le CCAS et le SMAPE	<p>Après en avoir délibéré,</p> <p>le comité syndical,</p> <p>A L'UNANIMITE,</p> <p>adopte la délibération proposée</p>

2022.05.14	Accord-cadre pour les groupements de commandes et la passation des accords-cadres de carburants automobiles, d'additifs et de services associés	Après en avoir délibéré, le comité syndical, A L'UNANIMITE, adopte la délibération proposée
2022.05.15	Maintenance, entretien et acquisition de petits matériels de défense et de sécurité incendie groupement de commande entre GrandAngoulême, la Ville d'Angoulême, le CCAS et le SMAPE	Après en avoir délibéré, le comité syndical, A L'UNANIMITE, adopte la délibération proposée
2022.05.16	Rénovation des bâtiments publics du territoire : mise en œuvre de la démarche collective ACTEE 2 – Sequoia 3 sur le territoire de GrandAngoulême	Après en avoir délibéré, le comité syndical, A L'UNANIMITE, adopte la délibération proposée